



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 18 avril 2018 — N° 328

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Sauvé (Fabre) fait une déclaration afin de féliciter MM. Zacharie Noël et Lucas Faucher, finalistes à la Dictée Paul-Gérin-Lajoie.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire des Chevaliers de Colomb du conseil Saint-Amable n° 7019.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'organisme Trait d'union Outaouais inc.

Mme Lavallée (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 15^e anniversaire du Programme des effets scolaires de l'organisme Service bénévole comté L'Assomption.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Claude Poirier, récipiendaire de la Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés.

18 avril 2018

M. Lelièvre (Gaspé) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Robert Côté, propriétaire du Chantier naval Forillon inc.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de souligner les performances des membres du Club de soccer Chomedey inc. au cours de la saison 2017-2018.

M. Surprenant (Groulx) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Réjean Nadeau et à Mme Fernande Landry Nadeau pour leur engagement bénévole et communautaire.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de souligner le travail des membres du Centre de bénévolat de ville Mont-Royal.

M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à sœur Jeannette Lord, fondatrice du centre de jour Accueil Marie-de-l'Incarnation.

À 9 h 51, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

18 avril 2018

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Thériault, ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 178 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant la protection du consommateur

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 178.

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 996 Loi modifiant le Code de procédure civile afin de faciliter l'exécution forcée des jugements en matière de recouvrement de petites créances

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 996.

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 1096 Loi visant à favoriser la justice participative en facilitant le recours à un mode de prévention et de règlement des différends

La motion est adoptée.

18 avril 2018

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 1096.

Dépôts de documents

M. Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dépose :

Le plan stratégique 2018-2023 de la Commission des transports du Québec.
(Dépôt n° 4261-20180418)

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 mars 2018 par Mme Hivon (Joliette) concernant l'accompagnement des enfants lors des transferts par avion-hôpital;
(Dépôt n° 4262-20180418)

La réponse à la question écrite n° 294 concernant l'accessibilité à des mesures temporaires pour les aidants naturels de personnes majeures devenues inaptes, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 mars 2018 par M. Bonnardel (Granby).
(Dépôt n° 4263-20180418)

Dépôts de rapports de commissions

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 10, 11, 12 et 17 avril 2018, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 170, Loi modernisant le régime juridique applicable aux permis d'alcool et modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques.

(Dépôt n° 4264-20180418)

18 avril 2018

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 21 mars 2018, adressée à M. Ahmed D. Hussen, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada, par M. David Heurtel, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, et M. Fournier, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, concernant l'accueil des demandeurs d'asile au Québec.

(Dépôt n° 4265-20180418)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Therrien (Sanguinet), dépose :

Copie d'un document intitulé *Note d'information financière – Estimés et projections préliminaires des revenus et coûts du projet de Réseau électrique métropolitain (REM) – CDPQ Infra, janvier 2017.*

(Dépôt n° 4266-20180418)

Motions sans préavis

Mme Maltais (Taschereau), conjointement avec M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant un projet de loi visant la protection du matériel et des sources journalistiques; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Roy (Montarville), conjointement avec M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant l'accueil des demandeurs d'asile; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

18 avril 2018

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 176, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 15, 16, 17, 18, 28 et 29 mai 2018;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

M. Alain Barré du Département des relations industrielles de l'Université Laval
Association des proches aidants de la Capitale-Nationale
Association des restaurateurs du Québec
Association des travailleurs et travailleuses d'agence
Association des travailleurs et travailleuses d'agences de placement
Centrale des syndicats démocratiques
Centrale des syndicats du Québec
Centre de travailleurs et travailleuses immigrants
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Confédération des syndicats nationaux
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (Direction régionale de santé publique de Montréal)
Conseil du patronat du Québec
Conseil québécois du commerce de détail
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Union des producteurs agricoles
Fédération des chambres de commerce du Québec
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Force Jeunesse
Front de défense des non-syndiqués
Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail de la province de Québec
Association nationale des entreprises en recrutement et placement de personnel
Ordre des conseillers en ressources humaines

18 avril 2018

Regroupement des aidants naturels du Québec
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec
Fédération des femmes du Québec
FERME
Action travail des femmes
Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et
des services sociaux
WAIPU North America
Au bas de l'échelle
Conseil du statut de la femme
Coalition pour la conciliation famille-travail-études

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les
remarques préliminaires, répartie de la manière suivante :
6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement,
3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant
l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième
groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque
organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de
la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes
partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe
parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes
pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe
d'opposition;

QUE la ministre responsable du Travail soit membre de
ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Jean (Chicoutimi), M. Bonnardel (Granby), M. Lelièvre (Gaspé), et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant un rapport sur la vente de services de publicité numérique taxables au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

18 avril 2018

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 152, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine du travail afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière.

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion sur sa gestion administrative et ses engagements financiers et sur le chapitre 5 du rapport de l'automne 2017 du Vérificateur général du Québec intitulé *Intégration des personnes immigrantes : services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration*; puis en séance publique afin d'entendre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion; enfin, en séance de travail afin de déterminer les observations, les conclusions ou les recommandations de la Commission à la suite de cette audition;
- la Commission de l'Assemblée nationale se réunira en séance de travail afin de discuter des suites à donner à la lettre du député de Groulx du 21 mars 2018.

18 avril 2018

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le principe du projet de loi n° 173, Loi visant principalement à instaurer un revenu de base pour des personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Poëti, ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles, propose que le principe du projet de loi n° 171, Loi édictant la Loi concernant la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange canadien et visant la conformité des mesures relatives aux contrats des organismes publics avec cet accord, l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario et l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et ses États membres, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Conformément à l'article 100 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

En conséquence, le débat sur la motion de M. Poëti, ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles est ajourné.

18 avril 2018

À 12 h 21, à la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) propose :

QUE l'Assemblée nationale se dise notamment favorable :

À la gestion de l'offre;

Aux centres de la petite enfance;

Aux fonds de travailleurs;

Aux congés parentaux actuels;

Au maintien d'Hydro-Québec et de la Société des alcools du Québec comme sociétés d'État;

Au caractère public du réseau de la santé;

Au Fonds vert;

QU'elle se prononce en faveur d'un État québécois au service du bien commun;

18 avril 2018

QU'elle rappelle qu'un panier de services publics généreux réduit les inégalités, offre une meilleure égalité des chances, accélère la croissance économique et sont généralement moins chers que les services offerts par le secteur privé.

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 50 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 28 minutes 34 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes 26 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 10 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum, selon le nombre de députés qui se seront manifestés pour intervenir, de 2 minutes chacun pour les députés de Gaspé, de Groulx et de Vachon, et de 6 minutes pour les trois députés de Québec solidaire. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 458 en annexe)

Pour : **95** Contre : **0** Abstention : **0**

18 avril 2018

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que le projet de loi n° 155, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 155 est adopté.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 19 avril 2018, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 17 h 45, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 19 avril 2018, à 9 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 18 avril 2018, à 16 h 10, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, le représentant du premier ministre, et de M. Arsenault, directeur général des affaires parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 165 Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions

Le Président

JACQUES CHAGNON

18 avril 2018

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) :

(Vote n° 458)

POUR - 95

Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lelièvre (IND)	Polo (PLQ)
Auger (PLQ)	(Pontiac)	Lemay (CAQ)	Reid (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lessard (PLQ)	Richard (PQ)
Bergeron (PQ)	(Sherbrooke)	Lisée (PQ)	Roberge (CAQ)
Bernier (PLQ)	Fournier (PQ)	Maltais (PQ)	Rochon (PQ)
Billette (PLQ)	(Marie-Victorin)	Marceau (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Martel (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (PLQ)	(Jonquière)	Massé (IND)	Roy (CAQ)
Blanchette (PLQ)	Giguère (PLQ)	Matte (PLQ)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Melançon (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Boucher (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bourcier (PQ)	Habel (PLQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Moreau (PLQ)	(Dubuc)
Busque (PLQ)	Huot (PLQ)	Morin (PLQ)	Simard (PLQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Charbonneau (PLQ)	Jean (PQ)	Nichols (PLQ)	Soucy (CAQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ouellet (IND)	Spénard (CAQ)
Charlebois (PLQ)	Laframboise (CAQ)	(Vachon)	Tanguay (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Lamarre (PQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(René-Lévesque)	Therrien (PQ)
Couillard (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Ouellette (PLQ)	Traversy (PQ)
D'Amour (PLQ)	LeBel (PQ)	Pagé (PQ)	Tremblay (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	Picard (CAQ)	Turcotte (PQ)
David (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
de Santis (PLQ)	Legault (CAQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Drolet (PLQ)	Léger (PQ)	Poirier (PQ)	Weil (PLQ)